

ASSOCIATION TGV EST-EUROPEEN

Communiqué de l'Association TGV Est-Européen Réunie en Assemblée générale Le 20 janvier 2010

L'Association TGV Est-Européen, qui réunit les collectivités concernées par la réalisation de la ligne à grande vitesse Est-européenne (collectivités d'Alsace, de Champagne-Ardenne, de Lorraine, du Bade-Wurtemberg, et Région Ile-de-France), dont beaucoup contribuent au financement de cette infrastructure, s'est réunie en assemblée générale ce 20 janvier à Paris.

Par la voie de son Président, Roland Ries, Sénateur Maire de Strasbourg, l'Association se félicite à nouveau de l'accord intervenu à l'automne qui porte sur le plan de financement de la deuxième phase.

Dans la perspective de la mise en service en 2016 de la seconde phase de la LGV Est-Européenne, l'Association continuera ses réflexions et son action en insistant sur la vocation européenne de la LGV Est-Européenne. Afin de renforcer cet engagement européen, le Maire de Karlsruhe, Heinz FENRICH par ailleurs Président de l'Association "Initiative Magistrale pour l'Europe" a accepté la vice-présidence de l'Association TGV Est-Européen.

Par ailleurs, dans un contexte d'incertitudes quant à l'évolution des dessertes assurées notamment par le TGV Est-Européen, l'Association entend également garder son rôle d'alerte et de mobilisation jusqu'à la mise en service effective de la seconde phase de la LGV Est-Européenne.

L'ensemble des collectivités de l'Est de la France prennent acte des précisions rassurantes apportées par Guillaume Pepy lors de son passage à Strasbourg. Elles se félicitent également des chiffres encourageants sur la fréquentation des TGV Est qui restent stables malgré une année difficile au plan national. Les élus de ces collectivités restent vigilants et souhaitent rappeler qu'ils ne pourraient accepter une diminution de l'offre alors qu'ils ont largement contribué au financement de l'infrastructure.

SECRETARIAT PERMANENT

Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise
Hôtel de ville – 9 rue Brûlée – B.P. 47 R 2 – 67002 STRASBOURG CEDEX
Téléphone 03 88 21 49 00 – Télécopie 03 88 75 79 42